

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

### METIER « SENSIBILISER » - CREATION D'UNE ASBL

## RÉSUMÉ

---

La volonté de Coopeos, depuis sa création est de contribuer à la transition énergétique, sociale et environnementale. C'est la raison pour laquelle **Coopeos s'est dotée de 3 métiers** :

1. TRANSFORMER, des ressources locales de bois en plaquettes de qualité pour chaudières bois.
2. CHAUFFER, des bâtiments (collectivités, entreprises, écoles...) à partir de ces ressources de bois en installant et exploitant des chaufferies bois.
3. SENSIBILISER, un large public à la transition (énergétique et sociale).

Avec le temps et la croissance, les métiers se spécialisent, demandent des compétences et des moyens spécifiques. Ainsi, l'Assemblée générale de 2022 a décidé de confier le métier « Transformer » à la **nouvelle coopérative CoopeBois** tout en veillant à créer des liens forts entre les 2 sociétés :

- unité de valeurs, raison d'être (charte commune)
- partage de ressources et services (équipe, locaux, compta, communication...)
- convention pour la fourniture de plaquettes de bois

Aujourd'hui, nous souhaitons faire de même avec le **métier « sensibiliser »**. Pour donner plus d'ampleur à la sensibilisation et ainsi :

- Être un accélérateur de changement, contribuer à une transition énergétique, sociale et environnementale, en partant de notre concret :
  - Projets de chaufferie bois et de plateformes de valorisation des déchets de bois
  - Modèle d'entreprise (gouvernance, finalité sociale, relation parties prenantes)
  - Communauté de nos coopérateurs, clients, fournisseurs
- Impact souhaité : changement des comportements !

Une réflexion approfondie a donc été menée à ce sujet, notamment au travers de groupes de travail ([cfr détail du processus plus bas](#)) pour aboutir à la proposition de **créer une asbl pour y développer notre métier de SENSIBILISATION**. Les raisons principales de ce choix sont :

- SENSIBILISER est un métier très différent du métier CHAUFFER, et ce en termes de compétences et de moyens.
- Pour donner les moyens financiers à notre métier de sensibilisation : des appels à projets, subsides, emplois subventionnés, dons défiscalisés sont octroyés aux asbl mais ne sont pas accessibles aux structures commerciales comme les coopératives

Travailler de manière conjointe entre les coopératives Coopeos, CoopeBois et l'asbl permettrait d'avoir beaucoup plus d'impact. Plusieurs autres structures similaires à la nôtre, ont décidé également de créer une asbl pour leur mission de sensibilisation ([cfr exemples plus bas](#)). Il est par contre pour nous primordial d'établir des liens forts entre les 3 structures, et ce à plusieurs niveaux ([cfr détails plus bas](#)) :

- Une charte commune
- Une gouvernance liée, avec les membres fondateurs de l'asbl constitués de coopérateurs de Coopeos et CoopeBois.
- Une relation financière / commerciale

**PROPOSITION DE DÉCISION PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Créer une nouvelle asbl pour y développer le métier de SENSIBILISATION de Coopeos et Coopeobois, tout en gardant une cohérence globale, grâce à des liens forts entre les 3 structures.*

**OBJET SOCIAL DE L'ASBL**

(se veut être suffisamment large pour laisser la liberté à l'asbl d'affiner et développer ses missions, dans ce cadre défini)

*L'asbl a pour but d'être un **accélérateur de changement** et de **contribuer à la transition énergétique, sociale et environnementale.***

*Elle poursuit la réalisation de ce but en jouant les rôles de :*

- Acteur de terrain
- Plaidoyer
- Coordination
- Formation

*Elle peut mener les **activités** suivantes :*

- animations, participation ou organisation d'événements, conférences, visites, lobbying, formations, actions et campagnes de communication, création d'outils de sensibilisation, réalisation d'études, ... ou toute autre activité qui pourrait répondre à son objectif.
- à destination d'un large public (enfants ou adultes, particuliers ou professionnels, monde privé ou secteur public)

*Elle œuvre notamment sur les **thèmes** :*

- *Energie : chauffage bois collectif, valorisation énergétique des déchets de bois naturels, réduction des consommations...*
- *Social : modèles d'entreprises mettant l'humain et l'environnement au centre des préoccupations (gouvernance, finalité sociale, économie sociale d'insertion, création d'emplois) – Création de liens entre les gens en partant de l'énergie (coopératives citoyennes, communautés d'énergie...) ...*
- *Environnement : réduction des émissions CO2, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...*

## GESTION DE L'ASBL ET LIENS DE GOUVERNANCE AVEC COOPEOS ET COOPEBOIS

**L'Assemblée Générale** est dans un premier temps constituée des membres fondateurs qui ont pour objectif de (proposition) :

- ▶ Porter la création de l'asbl :
  - ▶ élaboration des statuts & signature
  - ▶ nomination du Conseil d'Administration
- ▶ Consacrer du temps à l'asbl (mettre ses compétences / du temps au service de l'asbl, participer à des animations / événements organisés par l'asbl...)
- ▶ Participer à l'AG annuelle

La proposition est que les membres fondateurs soient constitués des coopérateurs de Coopeos et de Coopebois qui souhaitent s'engager.

A l'avenir, d'autres membres (effectifs ou adhérents) pourront venir compléter les membres fondateurs.

**L'équipe** de l'asbl sera constituée dans un premier temps du cercle sensibilisation actuel de Coopeos (Françoise, Hélène, Caro)

## PLANNING : CREATION DE L'ASBL POUR SEPTEMBRE

- ▶ Pourquoi si rapide? Lancer le compteur de la date de création qui a une influence sur la défiscalisation des dons (uniquement pour les asbl avec minimum 2 ans d'existence).
- ▶ MAIS : pas plus d'implication dans un 1er temps... Montée en puissance progressive en fonction du temps disponible.

## EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

1. La sensibilisation chez Coopeos aujourd’hui.....	5
2. Liens entre Coopeos, Coopebois et l’ASBL.....	9
3. De nombreux exemples existent.....	10
4. Fonctionnement d’une asbl.....	13
5. Processus.....	15

## 1. LA SENSIBILISATION CHEZ COOPEOS AUJOURD'HUI

Le métier SENSIBILISER fait partie de l'ADN de Coopeos : concrétisant nos valeurs et apportant de la plus-value. Il s'agit d'un élément primordial, autant que l'installation des chaudières : notre objectif au final est la transition et **la sensibilisation est un élément clé de la transition.**

Des résultats sont là, mais on pourrait aller beaucoup loin, en se donnant plus de moyens !

### MOYENS

- Humain : +/- 4/5<sup>ème</sup> temps
- Financement via :
  - **Le fond « sensibilisation »** [actuellement, un total de 24.000€ sur 2024]
    - Depuis 2023, 1% du cout de tous nos contrats, excepté le budget de nos partenaires en consortium, alimente un fond dédié à nos actions de sensibilisation.
  - **Budget fixe minimum** [actuellement, un total de 32.600 sur 2024]
    - Budget de 3000€ prévus dans tous nos contrats pour la création des outils de base (panneau didactiques, fiche du projet...) et des actions de lancement (séance d'information et inauguration)
  - **Budget récurrent** [actuellement, 12 contrats récurrents, pour un total de 30.340€/an]
    - Budget annuel, sur la durée du contrat d'exploitation de la chaufferie), pour la mise en place d'un programme de sensibilisation spécifique pour le client

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES EN 2023 (CFR RAPPORT D'ACTIVITE DE COOPEOS) :

#### *ANIMATIONS LIÉES À DES PROJETS/CLIENTS*

Ci-dessous la liste des animations proposées par Coopeos autour de ses projets de chaufferie bois, participant à l'information et à la formation des coopérateurs, des élèves et/ou du grand public :

Janvier/mars – IPES-Wavre (province BW) > Visite chaufferie + Défi Tomorrow Watt + Suivi chauffage (5e/6e Sciences Appliquées)

13 avril – CHN William Lennox > Visite chaufferie avec élèves de 5e Collège Christ Roi pour le cours de géographie (B. Fourny) >> Coopeos illustre une séquence de cours autour du bois, source d'énergie locale et renouvelable

1 mars – Woluwe-St-Pierre > Inauguration de la chaufferie

11 mars – Clavier > Inauguration de la chaufferie avec le GAL Condruzes

22 avril – Centre sportif de Fernelmont > Inauguration (22/04) lors du Festival des Survoltés, avec le GAL Meuse + panneau (août-sept)

6 et 7 mai – Serres de Nivelles > WE portes ouvertes avec visites de la chaufferie - Stand Coopeos avec Vent +

25 avril – IPES-Wavre (Province BW) > Bilan du Défi Tomorrow Watt avec les élèves

20 mai – Domaine de Farnières > Inauguration de la chaufferie - Visites

12 octobre – Ramillies > Réunion d'information citoyenne sur les coopératives

- 14 octobre – Ramillies > Inauguration de la chaufferie
- 15 octobre – Fête de la Pomme sur la place de Céroux > Visites de la chaufferie bois
- 26 octobre – Viroinval > Inauguration + Présentation et visite avec les citoyens
- 12 novembre – Jodoigne > Journée des Eco-Bâtisseurs > Visite de la chaufferie

### ***ANIMATIONS PROPOSÉES PAR COOPEOS EN DEHORS DES PROJETS/CLIENTS***

#### **Bois Energie, Climat et Environnement**

- 28 février – CAP Transition LLN > Justice climatique et sociale : Coopeos est invité par les kots à projet de LLN à présenter ses activités
- 13 avril – William Lennox > Présentation de Coopeos + Visite de la chaufferie bois avec les élèves du Christ Roi (5e sec. cours de géographie)
- 25 avril – Midi de la biomasse Valbiom > Présentation des plateformes de production de plaquettes de Coopeos/CoopeBois
- 10 septembre – Festival des Survoltés à Wasseiges (participation avec le GAL Meuse@Campagnes)
- 26 septembre – Lancement du défi Tomorrow Watt par Scienceinfuse à LLN pour 4 écoles secondaires > témoignage de Coopeos
- 10 novembre – Conférence « L’entreprise face au Climat », organisée par Grands-Parents pour le Climat à LLN > stand Coopeos + participation au débat
- 25 novembre – Journée de retrouvailles des REScoop’s à Namur > chaque coopérative membre se présente et Coopeos propose des partenariats autour des chaufferies bois et des réseaux de chaleur
- 28 novembre - Matins verts de l’UCM à l’Atelier de Naninne > visite de la chaufferie bois : une alternative au mazout et au gaz !

#### **Économie sociale – circulaire – autre modèle économique**

- 12 janvier – Midi de l’info REScoop > les REScoop’s sont « Acteurs de l’ES »
- 1er mars – ES rencontre ES au Théâtre de Namur > lancement de la campagne de promo ES (ConcertES/W.Alter) >> Acteurs de l’économie sociale : L’humain avant le profit !
- 16 mars – ICHEC > Conférence « Economie circulaire » pour élèves 5e et 6e secondaire
- 6 mars – ULg/Step Entreprendre - Entrepreneuriat durable > Coopeos est invitée à témoigner auprès d’étudiants en Master Economie (Sybille Mertens)
- 29 août – iES ! We brunch > Présentation du modèle de gouvernance de Coopeos pour une 20aine d’entrepreneurs sociaux. Organisé chez Coopeos par le nouvel incubateur d’économie sociale (IES)
- 25 septembre – formation du SPW « Economie sociale » donnée par SAW-B à Namur > Coopeos témoigne de son modèle économique
- Septembre – Coopeos est une nouvelle fois nominé pour le Prix de l’Economie Sociale (> voir vidéo)
- Octobre – Campagne Acteurs de l’ES > « Soyez infidèles ! » ... au surprofit, à vos habitudes de consommation, aux énergies fossiles
- 13 novembre – Ciné-débat sur l’énergie citoyenne (ConcertES/Cociter/REScoop-W) au Grignoux (Liège)
- 20 novembre – Haute Ecole BXL-Brabant > témoignage de Coopeos sur son Business Model



## EN IMAGES...



**WILLIAM LENNOX**  
13 AVRIL – VISITE CHAUFFERIE AVEC ÉLÈVES 5e CCR  
(COURS DE GÉOGRAPHIE)



**WOLUWE-SAINT-PIERRE**  
1 MARS – INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE



**DOMAINE DE FARNIÈRES**  
20 MAI – INAUGURATION



**IPES-WAVRE**  
JANVIER/MARS – VISITE CHAUFFERIE + DÉFI TOMORROW WATT + SUIVI  
CHAUFFAGE (5e/6e SCIENCES APPLIQUÉES)



**VIROINVAL**  
26 OCTOBRE – INAUGURATION & VISITE CITOYENNE



**RAMILLIES**  
12 & 14 OCTOBRE – RÉUNION D'INFORMATION CITOYENNE  
& INAUGURATION



**CEROUX-MOUSTY**  
15 OCTOBRE – FÊTE DE LA POMME



**JODOIGNE**  
12 NOVEMBRE – JOURNÉE DES ECO-BÂTISSEURS







## 2. LIENS ENTRE COOPEOS, COOPEBOIS ET L'ASBL

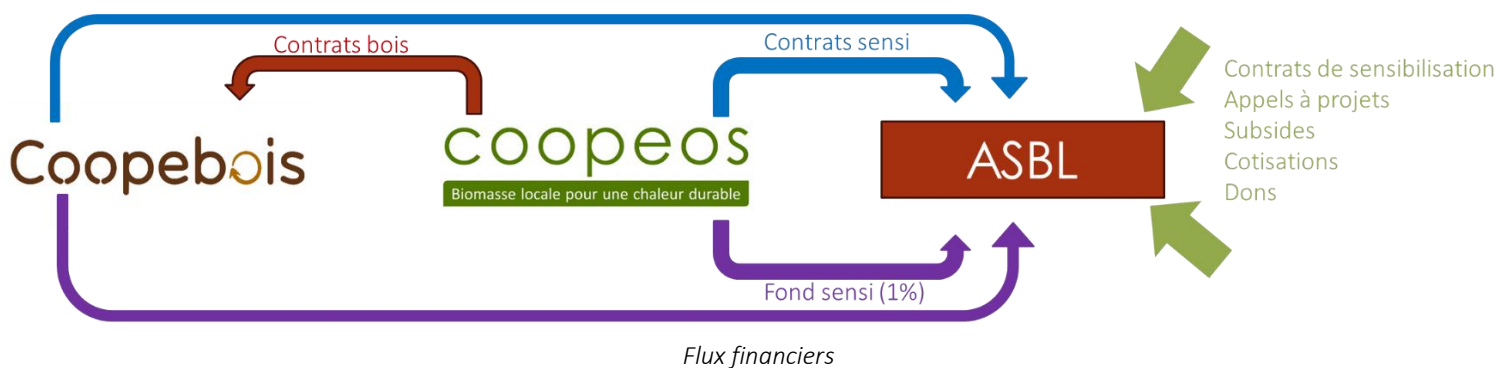
Des liens forts entre les 3 structures sont établis, et ce à plusieurs niveaux :

- **Une charte commune**

Etant donné l'unité de valeurs et de raison d'être, et pour garder une cohérence entre les 3 métiers, la [charte initiale de Coopeos](#), est partagée à Coopebois et à l'asbl.

- **Relation financière / commerciale**

- Coopeos et Coopebois vont confier les activités de sensibilisation à l'asbl, notamment les contrats de sensibilisation établis avec leurs clients respectifs (**flèches bleues**).
- Le fond de sensibilisation constitué aujourd'hui par Coopeos (équivalent de 1% des coûts Coopeos pour les projets – main d'œuvre et achat), serait géré par l'asbl. Une défiscalisation de ce fond pourrait être envisagé. A l'avenir un fond de sensibilisation pourrait également être constitué par Coopebois (**flèches mauves**).
- Les **flèches vertes** représentent les autres apports financiers pouvant venir de l'extérieur vers l'ASBL : autres contrats de sensibilisation, appels à projets, subsides, cotisations, dons...



- **Une gouvernance liée**

La création de l'asbl a pour objectif de renforcer le métier de sensibiliser en adoptant un outil plus approprié que la coopérative. Cependant, il est essentiel de maintenir des liens de gouvernance forts.

C'est pourquoi, la proposition est que **l'assemblée générale de l'asbl soient composée des coopérateurs de Coopeos et de CoopeBois qui souhaitent s'engager**. Assurant ainsi un lien fort et pérenne entre les entités.

### 3. DE NOMBREUX EXEMPLES EXISTENT...

Pour les mêmes raisons que Coopeos souhaite développer sa mission de sensibilisation dans une asbl, de nombreuses autres structures ont créés une asbl.

En voici quelques exemples ci-dessous :

#### 1. Le groupe Terre

C'est une Asbl qui chapeaute les différentes structures du groupe Terre, constituées d'entreprises de travail adapté, de coopérative et d'asbl. La mission de cette asbl centrale est :

- a. La sensibilisation à travers tout le groupe
- b. La mutualisation de fonctions et d'outils de support (admin / RH / fin / IT / ...)



## 2. Cafés restos citoyen :

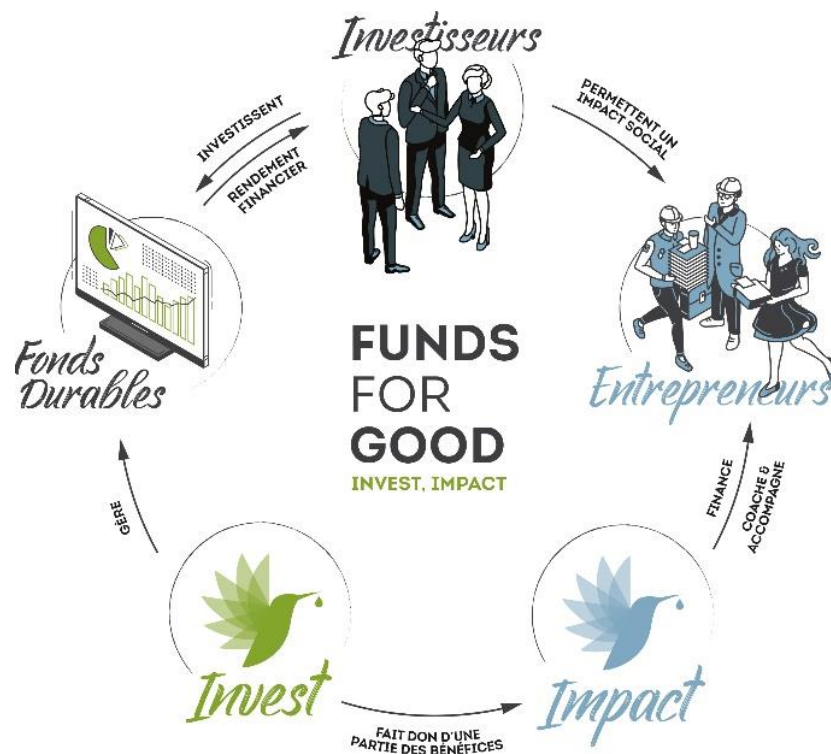
Plusieurs cafés restos citoyens, constitués en coopérative pour leur mission horeca, ont créés une asbl pour leur mission de sensibilisation.



## 3. Funds for Good

L'entreprise « Invest » développe des activités rémunératrices dans la finance durable. Une partie de ses bénéfices est versée à l'asbl « Impact ».

L'asbl accompagne des entrepreneurs dans le lancement de leur activité et octroie des microcrédits auxquels ils n'auraient pas accès dans le monde « classique »





#### 4. Énergie partagée

Énergie Partagée essaime, accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Pour accomplir ces missions, le mouvement s'est structuré autour d'une association, d'une coopérative et d'un outil d'investissement :

 <p><b>Énergie Partagée Association</b></p> <p>L'association sensibilise à l'énergie citoyenne et en fédère les acteurs et les porteurs de projet à l'échelle nationale et régionale.</p> <p>→ L'ASSOCIATION</p>	 <p><b>Énergie Partagée Coopérative</b></p> <p>La coopérative appuie les acteurs locaux dans des partenariats de projets pour développer les énergies renouvelables.</p> <p>→ LA COOPÉRATIVE</p>	 <p><b>Énergie Partagée Investissement</b></p> <p>L'outil d'investissement collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.</p> <p>→ L'OUTIL D'INVESTISSEMENT</p>
---	---	---

Les missions de l'asbl sont diverses :

 <p><b>Visibiliser l'énergie citoyenne</b></p> <p>Partout en France, des habitants, collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble une énergie renouvelable.</p>	 <p><b>Animer les réseaux d'acteurs</b></p> <p>Les adhérents Énergie Partagée sont appuyés à l'échelle régionale par des réseaux d'animation qui partagent les expériences et mutualisent les outils.</p>	 <p><b>Proposer un cadre favorable</b></p> <p>Pour une meilleure prise en compte de l'énergie citoyenne dans les lois, réglementations et critères d'appels d'offre.</p>	 <p><b>Outils et conseiller les projets</b></p> <p>Publications, vidéos, enregistrements de webinaires, articles de fond... Découvrez l'intégralité de la littérature sur l'énergie citoyenne.</p>
--	--	--	---

## 4. FONCTIONNEMENT D'UNE ASBL

---

### Quelques éléments théoriques concernant les asbl :

« Une association sans but lucratif (asbl) est un groupement de personnes physiques ou morales qui poursuivent un but désintéressé. L'asbl se compose d'au moins deux personnes. Les [membres](#) d'une asbl ne peuvent recevoir aucun avantage patrimonial de la part celle-ci.

Dès qu'un projet commun a été défini, [les statuts](#) de l'asbl doivent être rédigés. Les statuts représentent les principes de base de l'organisation de l'asbl.

L'asbl a une personnalité juridique propre, indépendante de celle de ses membres. Cela signifie qu'elle a elle-même des droits et des obligations. Les membres ont une responsabilité limitée et ne lient pas leur propre patrimoine au sort de l'asbl.

L'asbl se distingue d'[autres types d'association](#) (comme l'association de fait et l'aisbl), de la fondation et de la société. Contrairement à d'autres formes juridiques (SA, etc), il ne faut pas fournir un capital de départ pour constituer une asbl. Il faut cependant remplir un certain nombre d'[obligations comptables](#). »

[ASBL | Service public federal Justice \(belgium.be\)](#)

#### - Gouvernance :

##### • CA :

- Est désigné par l'AG
- Personnes physiques ou morales
- Min 3 personnes, pas obligatoirement membres de l'AG
- Pas de président
- Responsabilité moindre que pour coopérative (pas de capital)

##### • AG :

- Est constituée de :
  - Membres fondateurs, qui ont signé les statuts
  - Membres effectifs :
    - Min légal : validés par un vote de l'AG
    - Autres critères possibles à définir dans les statuts
    - Désignés par l'AG
  - Min 4 personnes physiques ou morales
  - Possibilité d'avoir des membres adhérents qui n'ont pas de droit de vote

##### • Equipe :

- Privilégier les salariés pour subsides Aides à l'emploi (APE, ACE, Maribel...)

#### - Création :

- Facile et rapide : Pas de business plan, pas de notaire, pas de capital
- Dépôt des statuts au greffe -> 150 EUR

- n° entreprise
  - Définir si assujetti ou non à la TVA
- **Fonds propres (on ne parle pas de capital)**
- Peut être composé de dons (défiscalisation : il faut exister depuis un certain temps et dans certains secteurs)
  - Cotisation des membres, fixée
  - Avance d'un administrateur
  - ...
- **Financement**
- Idem coopérative
  - Appels à projets - chaque cabinet publie des appels à projets sur différentes thématiques
    - Ponctuels
    - Pluriannuels
  - Besoin de trésorerie
- **Gestion**
- Comptable nécessaire
  - Dépôt annuel des comptes



## 5. PROCESSUS

---

1. **Préparation du sujet en interne**
2. **Réflexion lors du Groupe de Travail (24/04)**
  - Où équipe, membres du conseil d'administration, membres du conseil de gouvernance, coopérateurs et externes ont été invités.
  - Objectif du groupe de travail : travail d'exploration et de divergence sur la mission de sensibilisation
3. **Validation de la proposition par le Conseil d'Administration (14/04)**
4. **Entérinement de la proposition lors de l'Assemblée Générale (6/06)**
5. **Création de l'asbl, le cas échéant (septembre 2024)**
  - Pourquoi si rapide? Lancer le compteur de la date de création qui a une influence sur la défiscalisation des dons.
  - MAIS : pas plus d'implication dans un 1er temps... Montée en puissance progressive en fonction du temps disponible.